

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2184

16 septembre 2011

SOMMAIRE

BBTPS S.à r.l.	104826	Patri Participations	104801
Bohrer Design S.à r.l.	104831	Patron Aachen Holdings S. à r. l.	104819
Bridgepoint Development Capital I Invest- ments S.à r.l.	104826	Patron Pipera Holding S.à r.l.	104819
Budget Travel Holdings S.à r.l.	104786	PB2 S.à r.l.	104822
Luxco Holdings CEP II S. à r.l.	104802	PEF Gerrards Cross Investment S.à r.l. .	104822
Newbusiness Investments S.à r.l.	104786	Pictet Total Return	104819
Novofin S.A.	104786	PIN H. S.à r.l.	104822
Novofin S.A.	104798	Pirchio Frères S.à r.l.	104822
Occasionsmaart S.à r.l.	104798	Plafotech S.A.	104821
OCM Luxembourg EPOF Herkules Hol- dings S.à r.l.	104798	Poplan Logistics S.à r.l.	104819
OCM Luxembourg EPOF S.à r.l.	104800	Portfolio Solutions S.A.	104820
OCM Luxembourg OPPS Meats Holdings S.à r.l.	104799	Prefalux S.A.	104823
OCM Luxembourg OPPS VII Homer Hol- dings S.à r.l.	104799	Profilex S.A.	104823
OCM Luxembourg POF III S.à r.l.	104799	Prospector Offshore Drilling S.A.	104823
OCM Luxembourg POF IV AIF (Delaware) S.à r.l.	104800	QGX Golden Hills S.à r.l.	104822
Onslow S.à r.l.	104798	Quinlan Private Residential II Reporting S.à r.l.	104823
Orange Holding S.à r.l.	104800	Raiffinvest S.A.	104824
Oxford Properties S.A.	104801	Regus Businessworld (Luxembourg) S.à r.l.	104823
Pacific S.A.	104820	Résidence pour Personnes Agées Hertha Winandy, s.à r.l.	104824
Palamon Collection Holdco S.à r.l.	104801	Resiliency S.A.	104824
Palamon Publishing Holdco S.à r.l.	104801	Resiliency S.A.	104825
Palmerston Investments S.A.	104821	Rheinisch-Luxemburger Immobilien A.G.	104825
Palmerston Investments S.A.	104820	Rhune S.A.	104825
Palmerston Investments S.A.	104820	Rugantino, s.à r.l.	104825
Paradocs Research S.A.	104801	S.E.F.I.T. Industries S.A.	104825
Partagus Properties S.à r.l.	104821	Shipbuilding & Technology Holding S.à r.l.	104831
Partagus Properties S.à r.l.	104821	S-H Management S.à r.l.	104831
Partagus Properties S.à r.l.	104821	Warning S.A.	104832

Newbusiness Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEWBUSINESS INVESTMENTS S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011104385/11.

(110120029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Novofin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 59.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A-M. Grieder / F. Bracke
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011104387/11.

(110118914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Budget Travel Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.998.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the first day of July.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) "PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.", a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33, King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10434,

here represented by:

Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,
by virtue of a proxy, given to him in London (United Kingdom), on 1 July 2011;

2) "PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P.", a limited partnership incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33, King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10450,

here represented by:

Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg,
by virtue of a proxy, given to him in London (United Kingdom), on 1 July 2011.

Said proxies, initialed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which they declare organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

Art. 1. Corporate Form and Name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Budget Travel Holdings S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

- (a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or
- (b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 14.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate).

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Objects. The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to coordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, cooperation, joint venture, and reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or surety-ship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorization under Luxembourg Law.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 5. Share Capital.

5.1 The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (collectively referred to as the "Shares"). In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Shares is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Indivisibility of Shares.

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

Art. 7. Transfer of Shares.

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder; the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

Art. 8. Management.

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

Art. 9. Powers of the Managers. The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realize any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

Art. 10. Representation. Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorized to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power, has been delegated in accordance with Article 11

Art. 11. Agent of the Managers. The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Board Meetings.

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at Board Meetings without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at Board Meetings to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting and that no Manager participates in meetings (telephone conferences) via telephone from the United Kingdom. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in Board Meetings through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

Art. 13. ERISA rights.

13.1 For as long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly Shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company and its subsidiaries in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accordingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as Managers of the Company and each of its subsidiaries and the Shareholders and the shareholders of the subsidiaries shall vote and take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a Manager of the Company and each of its subsidiaries (collectively the "ERISA Managers").

13.2 The shareholders in each of the ERISA Funds include limited partners which are entities governed in the United States of America by the Employee Retirement Income Security Act 1974 as amended from ("ERISA"). In order to permit the limited partners governed by ERISA to treat each of the ERISA Funds as VCOC's for the purposes of ERISA they need to obtain certain management rights in companies in which they invest in a manner and to an extent that will permit the ERISA Funds to qualify as a VCOC. Accordingly, it is agreed that as long as an ERISA Fund directly or indirectly holds any Shares in the Company, the Company and its subsidiaries and their designated representatives shall provide each ERISA Fund (individually) with the following rights to the extent such rights are permissible under the applicable statutory laws (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account):

13.2.1 the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the right to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

13.2.2 the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of Managers of the Company (and the board of directors of each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund to the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of Managers;

13.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss and cash flow statements of the Company and each of its subsidiaries and associated

companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company's financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; and (v) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

13.2.4 the right to meet on a regular basis with the Managers or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the Managers of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company's or any of its subsidiaries' (or associated companies') business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programmes, the purchasing or selling of important trademarks, licences or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

13.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the Board of Managers of the Company or to the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

13.2.6 to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), the right to receive notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the Articles, and the right to consult with the Company with respect to such actions.

13.3 In the event that the Company ceases to qualify as an «operating company» (as defined in the first sentence of 29 C. F. R. Section 2510 3-101(c)), then the Company and each Shareholder will co-operate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment of PALAMON EE or PALAMON II qualifies as a «venture capital operating company» (as defined in the Plan Asset Regulations) and shall continue to qualify as a «venture capital investment» (as defined in the Plan Asset Regulations). This provision shall not be construed as an obligation on any Party to provide any additional finance to the Company or its subsidiaries.

13.4 For the purpose of this article, ERISA Fund means both or either of PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P. and PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P..

Art. 14. Shareholders' Resolutions.

14.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

14.2 Subject as provided in Articles 14.3, 14.4 and 14.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

14.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

14.4 Subject as provided in Article 14.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

14.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorized representative.

14.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

14.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

Art. 15. Business Year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on the 31st December of each year.

Art. 16. Distributions on Shares.

16.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may, by resolution of the Shareholders, declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

16.3 The Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

Art. 17. Dissolution and Liquidation.

17.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 14. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

17.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 16.

Art. 18. Interpretation and Luxembourg Law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all reenactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Subscription and Payment

The twelve thousand five hundred (12,500) shares are subscribed as follows:

Shareholders	Shares
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.	12,278
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P.	<u>222</u>
Total: twelve thousand five hundred	12,500

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional Dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2011.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand euro.

Resolutions of the Partners

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Fabio M. GIUSEPPE, Chartered Accountant, born on 29 April 1965 at Roma, Italy, with professional address at 33, King Street, London, SW1Y 6RJ, United Kingdom;
 - Mr. Jaime-Enrique HUGAS, Investment Partner, born on 2 February 1970 at Barcelona, Spain, with professional address at 33, King Street, London, SW1Y 6RJ, United Kingdom;

- Mr. Gérard BECQUER, réviseur d'entreprise, born on 29 April 1956 at Briey, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

- Mr. Gaël SAUSY, private employee, born on 19 February 1983 at Thionville, France, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with Us the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le premier juillet.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) «PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.», un limited partnership, constitué et régi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, immatriculé à Cardiff sous le numéro de registre LP 10434,

ici représenté par:

Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Londres (Royaume-Uni), le 1^{er} juillet 2011;

2) «PALAMON EUROPEAN EQUITY II, "BOA" L.P.», un limited partnership, constitué et régi selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33, King Street, Londres, SW1Y 6RJ, immatriculé à Cardiff sous le numéro de registre LP 10450,

ici représenté par:

Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui donnée à Londres (Royaume-Uni), le 1^{er} juillet 2011.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme indiqué ci avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination. Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de «Budget Travel Holdings S.à r.l.» (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) Le Gérant Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Gérant Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 14.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou

autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, pour toute contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social de la Société est de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (collectivement désignées comme les "Parts Sociales"). Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toutes Parts Sociales sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Art. 6. Indivisibilité des Parts Sociales.

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs de cette Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

Art. 7. Transfert des Parts Sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés, à moins que les Associés qui détiennent au moins les trois quarts des Parts Sociales, n'aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent, être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés, à moins que les Associés qui détiennent au moins les trois quarts des Parts Sociales, détenues par les ayants droit, n'aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

Art. 9. Pouvoirs des Gérants. Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception des actions requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

Art. 10. Représentation de la Société. Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été déléguée en conformité avec l'Article 11.

Art. 11. Agent des Gérants. Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors de Réunions du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de ladite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors de Réunions du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au

long de la réunion et sous réserve qu'aucun Gérant ne participe à ces Réunions du Conseil de Gérance (conférences téléphoniques) par téléphone depuis le Royaume-Uni. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant), physiquement présents au même endroit, est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, par son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue, et peut, être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signé(s) par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées, en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

Art. 13. Droits ERISA.

13.1 Aussi longtemps qu'un Fond ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement Associés, ce Fond ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société et ses filiales dans une manière et dans la mesure permettant à ce Fond ERISA d'influencer substantiellement ou de participer dans la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fond ERISA individuellement que chaque Fond ERISA et ses candidats aura le droit (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte) de temps en temps et à tout moment avec un préavis par écrit de proposer jusqu'à deux personnes pour la nomination de gérants de la Société et de chacune de ses filiales et les Associés et les associés des filiales voteront et prendront toute autre part sociale qui serait nécessaire pour assurer que dans chaque cas ou une personne proposée par chaque Fond ERISA aura la fonction de gérant de la Société et de chacune de ses filiales (conjointement les "ERISA Membres du Conseil").

13.2 Les investisseurs dans chacun des Fonds ERISA comprennent les associés commanditaires qui sont des entités régies aux Etats-Unis par la Loi de 1974 relative aux régimes de retraite et de couverture médicale ERISA. Dans le but de permettre aux associés commanditaires régis par ERISA de considérer chaque Fond ERISA comme VCOC's aux fins de ERISA ils ont besoin d'obtenir certains droits de gestion dans les sociétés dans lesquelles ils investissent dans Une manière et mes ure qui permettra à la Société de le qualifier comme VCOC. Par conséquent, il est convenu que aussi longtemps qu'un Fond ERISA détient directement ou indirectement des parts sociales dans la Société, la Société et ses filiales et leurs représentants désignés garantiront à chaque Fond ERISA (individuellement) les droits suivants (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte):

13.2.1 Le droit de visiter et inspecter chacun des bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et de ses filiales, aux moments où le Fond ERISA l'aura raisonnablement requis.

13.2.2 Le droit de nommer un représentant pour participer comme observateur à chacune des réunions du Conseil de Gérance de la Société (et chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant sera faite par préavis écrit du Fond ERISA à la Société et prendra effet à la délivrance du préavis écrit au siège social de la Société ou à toute réunion du Conseil de Gérance.

13.2.3 Le droit de recevoir, dans un temps raisonnable, après sa demande écrite, toutes les informations en relation avec la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à sa seule discrétion, comme appropriées, comprenant sans limitation sans limitation: (i) dans les 30 jours de la fin du mois les informations et déclarations financières consolidées mensuellement, incluant mais sans y être limité les bilans, profits et pertes et les déclarations relatives au flux de trésorerie de la Société et chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours de la fin de chaque période comptable et des déclarations financières consolidées annuelles, (iii) sur une base annuelle et pas plus tard que dans les 30 jours qui précèdent le début de l'exercice social de la Société ou si requis sur une base plus fréquente, le plan d'affaires, le budget et les prévisions et les estimations du flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un cadre explicatif sur l'évolution du groupe dans des matières affectant matériellement le commerce et les affaires du groupe; et (v) les informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fond ERISA peut raisonnablement requérir comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développements matérielles ou événements ou propositions significatives.

13.2.4 Le droit de rencontrer sur une base régulière les gérants ou autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée en question) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et assistance et influencer les gérants de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, les conditions financières, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales ou de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue à ce sujet comprenant, sans limitation, des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement,

l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou le début proposé ou le compromis d'un litige important.

13.2.5 Le droit de soumettre des propositions et suggestions au Conseil de Gérance de la Société ou au conseil de l'une quelconque de ses filiales, s'ils n'ont pas été adoptés par la gérance; et

13.2.6 Dans une mesure compatible avec la loi applicable (et au regard d'événements qui requièrent une divulgation publique, seulement à la suite de la divulgation publique de la Société au moyen de dépôts légaux de garanties en question ou autrement), le droit de recevoir un préavis en avance relatif à toutes parts sociales significatives, comprenant, sans limitation, des dividendes extraordinaires, des fusions, des acquisitions ou des ventes d'actifs, des émissions de montants significatifs de dette ou capital et des modifications matérielles aux Statuts, et le droit de se consulter avec la Société en relation à ses parts sociales.

13.3 Au cas où la Société cesse de qualifier comme une «société opérationnelle» (telle que définie à la première phrase du 29 C. F.R. Section 2510.3-101 (c), la Société et chaque Associé coopéreront de bonne foi pour prendre toutes les parts sociales raisonnables nécessaires pour assurer que l'investissement de PALAMON EE ou PALAMON II est qualifié comme «société opérationnelle à capital risque» (telle que définie dans le Plan de Régulation des Actifs) et doit continuer à être qualifiée comme «investissement à capital risque» (tel que défini dans le Plan de Régulation des Actifs). Cette disposition ne doit pas être entendue comme une obligation de toute Partie de fournir toute finance supplémentaire à la Société ou à ses filiales.

13.4 Pour les besoins de cet article, Fonds ERISA signifie PALAMON EUROPEAN EQUITY, II LP et PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P. ensembles ou l'un l'autre.

Art. 14. Résolutions des Associés.

14.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

14.2 Ainsi qu'il est prévu aux Articles 14.3, 14.4 et 14.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois si le quorum, n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés pourront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

14.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

14.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 14.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

14.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

14.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de ladite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

14.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par email ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

Art. 15. Exercice Social. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Distribution des Parts Sociales.

16.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

16.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

16.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Art. 17. Dissolution et Liquidation.

17.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 14. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

17.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 15.4.

18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre); (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

Souscription et Libération

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sont souscrites comme suit:

Associés	Parts Sociales
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II L.P.	12.278
PALAMON EUROPEAN EQUITY, II "BOA" L.P.	222
Total: douze mille cinq cents parts sociales	12.500

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2011.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison de sa constitution est évalué environ à mille euros.

Résolutions des Associés

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll,, L-1882 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Fabio M. GIUSEPPETTI, expert comptable, né le 29 avril 1965 à Rome, Italie, avec adresse professionnelle au 33, King Street, Londres, SW1Y 6RJ, Royaume-Uni;

- Monsieur Jaime-Enrique HUGAS, Investisseur, né le 2 février 1970 à Barcelone, Espagne, avec adresse professionnelle au 33, King Street, Londres, SW1Y 6RJ, Royaume-Uni;

- Monsieur Gérard BECQUER, réviseur d'entreprises né le 29 avril 1956 à Briey, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et

- Monsieur Gaël SAUSY, employé privé, né le 19 février 1983 à Thionville, France, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, passé à Belvaux, Grand-Duché d Luxembourg, les, jours, mois et année figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: B. D. KLAPP, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 juillet 2011. Relation: EAC/2011/8900. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).
Le Receveur ff. (signé): Pascal RECKEN.

Référence de publication: 2011096716/655.

(110109820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Novofin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.
R.C.S. Luxembourg B 59.608.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2011

Messieurs Camille Cigrang, Freddy Bracke et Michel Jadot sont renommés Administrateurs.

Monsieur Jozef Adriaens, Comptable, demeurant 85, route de Longwy, L-8080 Bertrange, est nommé administrateur.

Le mandat d'administrateur-délégué de M. Freddy Bracke prend fin à la présente assemblée.

M. Dirk Hooybergs est renommé commissaire aux comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Certifié conforme

Michel Jadot / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011104388/16.

(110119981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Onslow S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 97.991.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104389/10.

(110119011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Occasionsmaart S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen, 5, Z.A.C. Happerfeld.
R.C.S. Luxembourg B 102.553.

—
Les comptes annuels au :31-12-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104393/9.

(110119566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

OCM Luxembourg EPOF Herkules Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 118.874.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 10 juin 2011

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2011

- En conséquence les adresses professionnelles de Mr Szymon DEC et de Mr Jean-Pierre II ACCUS deviennent également 26 A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 10 juin 2011,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG EPOF HERKULES HOLDINGS SARL

Jean-Pierre BACCUS

Gérant

Référence de publication: 2011104394/19.

(110118900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

OCM Luxembourg OPPS Meats Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 118.210.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de la Société prises le 22 mars 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société a décidé de nommer Mr Jean-Pierre Baccus, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique ayant sa résidence professionnelle au 53, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 22 mars 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG OPPS MEATS HOLDINGS S.A.R.L

Szymon DEC

Manager

Référence de publication: 2011104396/15.

(110119960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

OCM Luxembourg OPPS VII Homer Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.760.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 14 juin 2011

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2011;

- En conséquence les adresses professionnelles de Mr Szymon DEC et de Mr Jean-Pierre BACCUS deviennent également 26A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 14 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG OPPS VII HOMER HOLDINGS SARL

Szymon DEC

Gérant

Référence de publication: 2011104397/19.

(110119961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

OCM Luxembourg POF III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.801.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société prises le 30 juin 2011

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2011;

- En conséquence les adresses professionnelles de Mr Szymon DEC et de Mr Jean-Pierre BACCUS deviennent également 26A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg;

- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A Boulevard Royal L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 30 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG POF III SARL
Szymon DEC
Gérant

Référence de publication: 2011104398/19.

(110118898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

OCM Luxembourg POF IV AIF (Delaware) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.367.

—
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale
Extraordinaire des Associés de la Société prises le 30 juin 2011*

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé:

- de transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2011;
- En conséquence les adresse professionnelles de M. Szymon DEC et de M. Jean-Pierre BACCUS deviennent également 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 30 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG POF IV AIF DELAWARE SARL
Szymon DEC
Gérant

Référence de publication: 2011104399/20.

(110118993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.601.

—
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale
Extraordinaire des Associés de la Société prises le 30 juin 2011*

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société a décidé;

- du transférer le siège social de la Société du 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juin 2011;
- En conséquence les adresses professionnelles de M. Szymon DEC et de M. Jean-Pierre BACCUS deviennent également 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- de nommer Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon (France) ayant sa résidence professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg comme Gérant de la société avec effet au 30 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM LUXEMBOURG EPOF SARL
Szymon DEC
Gérant

Référence de publication: 2011104400/20.

(110118995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Orange Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.679.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *ORANGE HOLDING S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011104401/11.

(110118768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Oxford Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue J.-P. Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 36.740.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104403/9.

(110119002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Palamon Collection Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.417.225,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 124.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104404/11.

(110118933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Palamon Publishing Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.800,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 84.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104405/11.

(110118934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Paradocs Research S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 143.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104406/10.

(110118927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Patri Participations, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 92.819.

Les comptes annuels au 24 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104407/11.

(110118925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Luxco Holdings CEP II S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.441.222,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 161.050.

L'an deux mille onze, le trentième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Luxembourg.

A comparu:

La société JCF III Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé sis 6 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161 027, Associé Unique"), étant l'associé unique de Luxco Holdings CEP II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé sis 6 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161 050 (la "Société"), représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 30 juin 2011 (laquelle restera annexée au présent acte pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement). Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire soussignée en date du 28 juin 2011, non encore publié au Mémorial.

A également comparu:

CHG PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social sis 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 424 437 762, en sa capacité de souscripteur et suite aux résolutions sous le point 1.3 ci-dessous, d'associé de la Société, représentée par Me Toinon Hoss, maître en droit demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 30 juin 2011 (laquelle restera annexée au présent acte pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement).

L'Associé Unique a déclaré et demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

(A) L'Associé Unique détient toutes les trois million neuf cent six mille deux cents (3.906.200) parts sociales émises par la Société, la totalité du capital social étant ainsi représenté. Il est noté que suite aux résolutions du point 1.3 ci-dessous, la société CHG PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée, participera aux résolutions sur les points 2 et 3;

(B) Des décisions sont prises sur les points suivants:

Ordre du jour

1. Restructuration du capital social émis par la Société par:

1.1 la création de deux classes de parts sociales, à savoir la Classe A et la Classe B, ayant les droits et obligations tels que décrits dans les statuts modifiés et reformulés de la Société conformément au point 2 de l'ordre du jour;

1.2 la reclassification de toutes les trois million neuf cent six mille deux cents (3.906.200) parts sociales existantes de la Société en trois million neuf cent six mille deux cents (3.906.200) Parts Sociales de Classe A;

1.3 augmentation du capital social de la Société pour le porter à un montant de cinq million quatre cent quarante et un mille deux cent vingt-deux euros (€5.441.222) par l'émission d'un million cinq cent trente cinq mille vingt deux (1.535.022) nouvelles parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de un euro (€1.00) chacune et un prix de souscription total de soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37), souscription des nouvelles parts sociales de la Classe B par CHG PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social sis 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 424 437 762; paiement du prix total de souscription par un apport en nature consistant en trois million six cent trente cinq mille sept cent vingt-quatre (3.635.724) actions de la société CECAP, une société par actions simplifiée avec siège social sis 7, rue Félibien, 44000 Nantes ("CECAP") et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 499 085 231; approbation de l'évaluation de l'apport en nature à soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37) allocation du prix de souscription;

2. Modification et refonte des statuts de la Société pour prendre en compte les résolutions susvisées au paragraphe 1 ainsi que d'autres modifications telles que prévues dans les statuts modifiés, substantiellement en la forme telle qu'annexée à la procuration pour la présente décision;

3. Création, avec effet à la Prise d'Effet (tel que défini dans les Statuts sous le point 2), au sein de la Société d'un conseil de surveillance conformément aux statuts modifiés (le "Conseil de Surveillance"); nomination des personnes suivantes au Conseil de Surveillance avec effet à la Prise d'Effet:

Membres du Conseil de Surveillance nommé par la Majorité Des Associés A (nominément JCF III Europe S.à r.l.): (i) Tim Hanford, (ii) Thierry Porte et (iii) Christopher Baker (chacun un "Membre CA"), et

Membres du Conseil de Surveillance nommé par la Majorité Des Associés B (nommément CHG PARTICIPATIONS):
(i) CHG PARTICIPATIONS et (ii) Christiane Marcellier (chacune, un "Membre CB");

Après l'approbation des éléments susvisés les résolutions suivantes sont adoptées:

Première Résolution

Il est décidé de créer deux classes de parts sociales dans la Société, soit une Classe A et une Classe B de parts sociales ayant les droits et obligations décrits dans les statuts modifiés de la Société conformément à la deuxième résolution ci-dessous.

A la suite de la création de deux classes de parts sociales, il est décidé de reclasser toutes les trois million neuf cent six mille deux cents (3.906.200) parts sociales existantes de la Société en trois million neuf cent six mille deux cents (3.906.200) Parts Sociales de la Classe A.

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société pour le porter à un montant de cinq million quatre cent quarante et un mille deux cent vingt-deux euros (5.441.222) par l'émission d'un million cinq cent trente cinq mille vingt deux (1.535.022) nouvelles parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de un euro (€1.00) chacune et un prix de souscription total soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37).

CHG PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée, prénommée, a souscrit aux un million cinq cent trente cinq mille vingt deux (1.535.022) parts sociales de Classe B ainsi émises par un apport en nature décrit ci-après:

Le prix de souscription de soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37) des nouvelles parts sociales de Classe B est entièrement libéré par un apport en nature consistant en trois million six cent trente cinq mille sept cent vingt-quatre (3.635.724) actions de la société CECAP, susvisée.

Preuve du transfert de l'apport en nature à la Société a été soumise au notaire instrumentant.

Cet apport en nature a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société daté du 30 juin 2011 (dont une copie restera annexée au présent acte pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement).

Le rapport contient la conclusion suivante:

"Au vu de ce qui précède, le conseil de gérance considèrent que la valeur de marché de l'apport en nature consistant en 3.635.724 actions de CECAP s'élèvent au moins à soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37).

Il est proposé, en conséquence, par le conseil de gérance d'évaluer les 3.635.724 actions dans CECAP apportées à soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37)"

Sur base de ce qui précède, il est décidé que l'apport en nature est évalué soixante quatorze million deux cent quatre vingt quinze mille huit cent trente six euros trente sept centimes (€74.295.836,37).

Il est décidé d'allouer du prix de souscription un montant égal à la valeur nominale des parts sociales de Classe B nouvellement émises au compte capital social de la Société et pour le surplus au compte prime d'émission de la Société.

Deuxième Résolution

Il est décidé de procéder à la modification complète et refonte des statuts de la Société pour prendre en compte les résolutions susvisées ainsi que d'autres modifications telles que prévues dans les statuts modifiés comme suit:

STATUTS MODIFIÉS ET REFONDUS

Art. 1^{er}. Forme juridique, Dénomination. Il est formé par les parties comparantes et toutes les personnes qui deviendront par la suite Associés une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Luxco Holdings CEP II S.à.r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents Statuts et la législation en vigueur.

Art. 2. Objet social.

2.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés ou autres entités luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, par souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière d'actions, parts sociales, d'obligations, de créances, de titres et d'autres valeurs mobilières ou valeurs de toute autre espèce, et la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société pourra également détenir des participations dans sociétés de personnes ou partenariat et exercer son activité à travers des succursales, au Luxembourg ou à l'étranger.

2.2 La Société pourra emprunter sous toute forme et procéder, par voie de placements privés, à l'émission d'obligations et tous autres titres de créances ou autres titres.

2.3 D'une manière générale, la Société pourra prêter assistance (au moyen de prêts, avances, garanties ou sûretés ou par tout autre moyen) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a des participations ou des intérêts quelconques ou qui font partie intégrante du groupe de sociétés auquel la Société appartient (y inclus les sociétés-mères (up stream) ou les sociétés affiliées (cross stream)), ou toute autre société ou entité la Société jugera utile, prendre toute

mesure de contrôle, de surveillance, de gestion ou d'administration et entreprendre toute opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

2.4 Finalement, la Société peut accomplir toute opération commerciale, technique et financière ou autre, en relation directe ou indirecte avec le champ d'application de son objet, en vue de faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est sis à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses associés délibérant de la manière prévue pour la modification des Statuts.

4.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune sur décision du Conseil de Gérance. La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

4.3 Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le Conseil de Gérance.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à cinq million quatre cent quarante un mille deux cent vingt-deux euros (€5.441.222) divisé en trois million neuf cent six mille deux cents (3.906.200) Parts Sociales de Classe A et un million cinq cent trente cinq mille et vingt-deux (1.535.022) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale un euro (€1) chacune et avec les droits et obligations tels que décrits dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.3 Toute prime d'émission disponible sera distribuable conformément aux présents Statuts.

Art. 6. Cession de Parts Sociales.

6.1 En général

6.1.1 Sauf disposition légale contraire, il peut être renoncé à toute restriction quant aux Cessions décrite dans les présentes par une majorité des Associés représentant au moins 75% du capital social de la Société.

6.1.2 Toute Cession de Parts Sociales sera systématiquement soumise, et sera effective et reconnue par la Société, et il sera procédé à toute inscription d'une Cession de Parts Sociales uniquement si celle-ci est réalisée conformément aux dispositions des présents Statuts. Par ailleurs, toute Cession de Parts Sociales sera, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, soumise aux dispositions de tout Accord (le cas échéant) et tributaire du fait que le Cessionnaire, dans tous les cas, dans l'hypothèse où un Accord (le cas échéant) existe à ce moment, devienne partie à cet Accord.

6.1.3 Sauf disposition contraire dans les présents Statuts, les Parts Sociales sont librement cessibles entre les Associés.

6.1.4 La Cession de Parts Sociales inter vivos aux non-Associés sera soumise à l'accord des Associés représentant au moins 75% (trois-quarts) du capital social de la Société et aux dispositions des Statuts.

6.1.5 Toute Cession de Parts Sociales de Classe A est sujette à une Cession concomitante de Certificats (le cas échéant, s'il en a) à égale quotité au même Cessionnaire, à moins que des Associés représentant au moins 75% (trois-quarts) du capital social de la Société en décident autrement.

6.1.6 Les règles concernant la Cession de Parts Sociales s'appliquent mutatis mutandis à toute Cession de Titres de la Société autres que des Parts Sociales.

6.2 Les Titres de la Société sont soumis, le cas échéant, aux conventions de cessions conjointes, cessions forcées, droit de Sortie, droit de mise en oeuvre d'une Introduction en Bourse, tels que prévus, le cas échéant dans un Accord.

Art. 7. Assemblée générale des Associés.

7.1 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives. Chaque Associé possède un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales détenues par ledit Associé et peut valablement agir à toute assemblée des Associés par un porteur de procuration spéciale.

7.2 Les décisions des Associés seront prises dans les formes telles que prévues par la Loi sur les Sociétés, par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou en assemblée. Toute assemblée des associés régulièrement constituée ou toute résolution écrite valablement passée (le cas échéant) représentera la totalité des Associés de la Société. Aucune assemblée ou résolution de classe de Parts Sociales ne sera requise dans la Société.

7.3 Les assemblées seront convoquées par l'envoi d'un avis par courrier recommandé ou courrier express à tous les Associés à leur adresse inscrite au registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée. Si la totalité du capital social de la Société est représentée à une Assemblée, celle-ci pourra être valablement tenue sans convocation préalable. Dans le cas de résolutions écrites, le texte desdites résolutions sera envoyé aux As-

sociés à leur adresse inscrite au registre des Associés tenu par la Société. Les résolutions deviendront effectives à la date de l'accord de la majorité telle que prévue par la loi en matière de décisions collectives (ou sous réserve de la satisfaction des exigences de majorité, à la date fixée dans celles-ci). Une résolution écrite peut également être passée à tout moment, sans avis préalable.

7.4 Les résolutions de l'Assemblée générale des Associés (ou résolutions écrites) seront passées conformément aux majorités prévues ci-après: sauf disposition contraire prévue par la Loi sur les Sociétés exigeant une majorité différente, (i) les décisions de l'Assemblée Générale seront valablement adoptées par l'accord des Associés représentant plus de la moitié du capital social. (ii) Toutefois, les décisions relatives à la modification des Statuts sont prises à (x) la majorité des Associés (y) représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social et (iii) les décisions relatives au changement de nationalité de la Société (autrement que par voie de fusion telle prévue par la loi) doivent être prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

7.5 Dans l'hypothèse où, et aussi longtemps que la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, l'Assemblée Générale annuelle sera tenue le 25 mai à 15:00 de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable ou tombe un samedi ou dimanche, l'Assemblée annuelle se tiendra le jour ouvrable normal suivant.

Art. 8. Le Conseil de Gérance de la Société.

8.1 La Société est administrée par un Conseil de Gérance nommé en tant qu'organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un "Gérant") peuvent mais ne doivent pas être Associés. Le Conseil de Gérance sera composé d'un nombre de Gérants déterminé par l'Assemblée Générale pourvue qu'au moins un (1) Gérant de classe A et un (1) Gérant de classe B soient nommés par l'Assemblée Générale (exception faite pour la période se situant entre une ou plusieurs démissions et de nouvelles nominations à la suite de celles-ci).

8.2 Les Gérants sont nommés et révoqués par décision de la majorité simple de l'Assemblée Générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs (sujet cependant aux présents Statuts) et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les Gérants sont nommés pour une durée indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais peuvent également être révoqués avec ou sans motif (ad nutum) à tout moment.

Art. 9. Procédures au sein du Conseil de Gérance.

9.1 Le Conseil de Gérance peut élire un président et un ou plusieurs vice-présidents.

9.2 Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire. La participation à une réunion, ou la tenue d'une réunion, par ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion ou la tenue d'une réunion en personne. Les Gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil par un autre Gérant sans limitation quant au nombre de procurations qu'un Gérant peut accepter et voter.

9.3 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être convoquées par tout Gérant par voie de convocation adressée aux Gérants par écrit, télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire, deux (2) jours au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas le délai peut être raccourci et la nature et les motifs de l'urgence seront mentionnés dans la convocation. Il peut être passé outre à cette convocation à la suite de l'accord de chaque Gérant, par écrit, câble, télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions du Conseil de Gérance qui se tiennent aux heures et lieux spécifiés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

9.4 Le Conseil de Gérance peut délibérer et agir valablement uniquement si au moins une majorité de Gérants est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance sont prises valablement sous réserve de l'accord de la majorité des Gérants présents ou représentés.

9.5 Le Conseil de Gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions écrites (sur un ou plusieurs documents) par voie circulaire où chaque Gérant exprime son approbation par écrit, par câble, facsimilé, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera la résolution écrite intervenue.

9.6 Le procès-verbal de toute réunion du Conseil de Gérance sera signé par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B ou par un Gérant tel qu'il peut en être décidé par le Conseil de Gérance lors de la réunion en question ou lors d'une réunion ultérieure. Les copies ou extraits de procès-verbaux ou de résolutions écrites destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B ou par un Gérant tel qu'il peut en être décidé par le Conseil de Gérance lors de la réunion concernée ou lors d'une réunion ultérieure.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil de Gérance, Signatures engageant la Société.

10.1 Sous réserve de l'15, le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus étendus en vue de gérer les affaires de la Société et d'autoriser et/ou d'accomplir tous actes (y compris d'acquisition, de cession, de gestion et d'administration) dans les limites de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil de Gérance, sous réserve le cas échéant à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance conformément à l'15. Vis-à-vis des tiers et sous réserve le cas échéant à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance conformément à l'15, le Conseil a les pouvoirs les plus étendus aux

fins d'agir pour le compte de la Société en toutes circonstances et d'exécuter, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale, tel que cela pourra être prévu par les présents Statuts.

Art. 11. Pouvoir de Signature. Sous réserve le cas échéant à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance conformément à l'15, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et un Gérant de classe B ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil de Gérance ou conjointement par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B (y compris par voie de représentation).

Art. 12. Le Conseil de Surveillance.

12.1 Avec effet à la Prise d'Effet, il existera au sein de la Société un Conseil de Surveillance qui sera compétent pour autoriser, le cas échéant, le Conseil de Gérance à prendre les Décisions Importantes et les Décisions Réservées. Après la Prise d'Effet aucune décision ou résolution ne pourra être valablement soumise à l'Assemblée Générale par le Conseil de Gérance sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Art. 13. Composition du Conseil de Surveillance.

13.1 A moins que l'Assemblée Générale n'en décide expressément autrement, le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres au moins et de sept (7) membres au plus (exception faite pour la période se situant entre une ou plusieurs démissions et de nouvelles nominations à la suite de celles-ci).

13.2 Le Conseil de Surveillance sera composée comme suit:

13.2.1 La Majorité Des Associés A pourra à tout moment désigner seule la majorité des membres du Conseil de Surveillance (les "Membres CS A"). Au cas où pour une raison quelconque la représentation la Majorité Des Associés A au Conseil de Surveillance serait réduite en deçà de ce seuil, la Majorité Des Associés A pourra désigner le nombre de membres supplémentaires de son choix nécessaire pour lui permettre d'atteindre à nouveau ce seuil, ou révoquer un ou plusieurs Membres Indépendants du Conseil de Surveillance ainsi qu'il est prévu à l'article 13.3 ci-dessous; et

13.2.2 La Majorité Des Associés B pourra à tout moment désigner seule un nombre de membres du Conseil de Surveillance égal au plus élevé de deux et d'un tiers, arrondi au nombre entier supérieur, du nombre total des membres composant le Conseil de Surveillance (les "Membres CS B"). Au cas où pour une raison quelconque la représentation de la Majorité Des Associés B au Conseil de surveillance serait réduite en deçà de ce seuil, la Majorité Des Associés B pourra désigner le nombre de membres supplémentaires de son choix nécessaire pour lui permettre d'atteindre à nouveau ce seuil, ou révoquer un ou plusieurs Membres Indépendants du Conseil de Surveillance ainsi qu'il est prévu l'article 13.3 ci-dessous.

13.2.3 Les membres du Conseil de Surveillance sont librement révocables avec et sans motifs et à tout moment par la Majorité des Associés de la classe qui les a nommés.

13.3 La composition du Conseil de Surveillance pourra être étendue à des membres indépendants, nommés conjointement par la Majorité des Associés A et la Majorité Des Associées B (les "Membres Indépendants"). Les Membres Indépendants ne pourront être révoqués que conjointement par la Majorité des Associés A et la Majorité Des Associées B, sauf dans l'hypothèse où l'extension du Conseil de Surveillance à des Membres Indépendants aurait réduit la représentation au Conseil de Surveillance de l'une ou l'autre des classes d'Associés seulement en deçà du seuil prévu pour cette classe d'Associés ci-dessus (article 13.2), sans que la participation de l'autre classe d'Associés ne soit réduite en deçà de son seuil: dans un tel cas, la classe d'Associés sous-représentée au Conseil de Surveillance pourra à tout moment remplacer par des personnes désignées par la Majorité des Associés de la classe en question le nombre de Membres Indépendants du Conseil de Surveillance de son choix nécessaire pour lui permettre d'atteindre à nouveau son seuil de participation minimum prévu à l'article 13.2.

13.4 Il ne pourra être tenu aucune réunion du Conseil de Surveillance si celui-ci n'est pas composé conformément aux principes ci-dessus, sous réserve de ce qui suit:

13.4.1 En cas de cessation des fonctions d'un membre du Conseil de Surveillance désigné par la Majorité des Associés A ou par la Majorité des Associés B, la classe d'Associés qui avait désigné le membre du Conseil de Surveillance concerné pourvoira à son remplacement, et il ne sera tenu aucune réunion du Conseil de Surveillance tant qu'il n'aura pas été pourvu à ce remplacement.

13.4.2 En cas de cessation des fonctions d'un Membre Indépendant, celui-ci ne sera remplacé que sur décision conjointe de la Majorité des Associés A et de la Majorité des Associés B, et ce remplacement ne sera pas une condition nécessaire à la tenue de réunions du Conseil de Surveillance, à moins que cette cessation des fonctions ne résulte d'une révocation du membre concerné en vue de son remplacement conformément à la dernière phrase de l'article 13.3 ci-dessus.

Art. 14. Procédures au sein du Conseil de Surveillance.

14.1 Le Conseil de Surveillance sera présidé par l'un de ses membres nommé par décision du Conseil de Surveillance prise à la majorité simple des voix. Le président du Conseil de Surveillance sera responsable de l'organisation des délibérations au sein du Conseil de Surveillance. Il ne disposera pas de voix prépondérante dans les délibérations.

14.2 Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation de son président, de la Majorité des Associés A ou de la Majorité des Associés B, adressée à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance. La convocation aux réunions du

Conseil de Surveillance pourra être faite par tout moyen écrit (y compris par télégramme, télex, courriel ou facsimilé, ou tout autre moyen de communication similaire), et devra indiquer (i) l'heure et le lieu de la réunion et les coordonnées de la conférence téléphonique le cas échéant, et (ii) l'ordre du jour de la réunion. Sauf urgence, les réunions du Conseil de Surveillance devront se tenir au plus tôt le cinquième (5^{ème}) jour ouvré suivant la convocation, sauf si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

14.3 Les réunions du Conseil de Surveillance pourront se tenir par réunion physique, par visioconférence ou conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de télécommunication permettant la participation effective de chaque membre.

14.4 Les membres du Conseil de Surveillance qui ne pourraient assister à une réunion pourront s'y faire représenter, en confiant un mandat à cet effet à tout autre membre du Conseil de Surveillance de leur choix ou à toute personne habilitée à représenter la Majorité Des Associés A ou la Majorité des Associés B, selon le cas. D'une manière générale de tels mandats devront être écrits et signés; par exception toutefois, ils pourront être confiés par courrier électronique s'ils sont donnés par un Membre CS A à un autre Membre CS A, ou par un Membre CS B à un autre Membre CS B.

14.5 Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

14.6 Si l'ensemble de ses membres sont présents, le Conseil de Surveillance ne sera pas tenu par l'ordre du jour et pourra discuter de l'ensemble des sujets intéressant la Société et/ou ses filiales.

14.7 Sous réserve des Décisions Réservées, pour lesquelles la Majorité Qualifiée est requise, les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité simple des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés. Chaque membre dispose d'une voix.

14.8 Un procès-verbal sera établi à l'occasion de chaque réunion et sera diffusé par tous moyens de télécommunications à chacun des membres du Conseil de Surveillance et devra être signé par le président du Conseil de Surveillance et, au moins, l'un des Membres CS A et l'un des Membres CS B.

Art. 15. Décisions Importantes, Décisions Réservées. Avec effet à la Prise d'Effet, les décisions réservées (les "Décisions Réservées") et les décisions importantes (les " Décisions Importantes"), dont la liste sera établie de temps en temps par décision de l'Assemblée Générale approuvée par des Associés représentant au moins 75% du capital de la Société, ne pourront être prises par les organes sociaux compétents de la Société, ou soumises au vote des Associés, selon le cas, qu'après avoir été autorisées au préalable par le Conseil de Surveillance, à la majorité simple de ses membres présents ou représentés, pour les Décisions Importantes, ou à la majorité renforcée de ces derniers telle que celle-ci sera définie par cette même décision, pour les Décisions Réservées.

Art. 16. Responsabilités des Membres du Conseil de Gérance et des Membres du Conseil de Surveillance, Indemnisation.

16.1 Les Gérants et les membres du Conseil de Surveillance ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. Les Gérants sont, en tant que représentants de la Société, responsables de l'exécution de leurs obligations.

16.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 16.3, toute personne qui est, ou qui a été Gérant, membre du Conseil de Surveillance, ou fondé de pouvoir de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et contre toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par lui en rapport avec toute demande, action en justice, poursuites ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat (ou fonction) présent ou passé de Gérant, membre du Conseil de Surveillance ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les termes "demande", "action en justice", "poursuites" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions en justice, poursuites ou procédures (civiles, pénales ou autres, y compris des instances d'appels) pendantes ou potentielles et les termes "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

16.3 Aucune indemnisation ne sera consentie à un Gérant, membre du Conseil de Surveillance ou fondé de pouvoir:

16.3.1 Au titre d'une quelconque responsabilité envers la Société ou ses Associés imputable à une faute intentionnelle, un acte de mauvaise foi, une faute grave ou une insouciance téméraire à l'égard des obligations liées à ses fonctions;

16.3.2 Concernant toute affaire dans laquelle il aura, de manière définitive, été condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

16.3.3 En cas de règlement, tant que celui-ci n'aura pas été entériné par une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

16.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes sera dissociable; il n'affectera en rien les autres droits dont un Gérant, membre du Conseil de Surveillance ou un fondé de pouvoir pourra disposer, à ce jour ou par la suite; il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être Gérant, membre du Conseil de Surveillance ou fondé de pouvoir, et s'appliquera au profit de ses successeurs, exécuteurs testamentaires et administrateurs. Aucune disposition des présentes n'affectera les droits à indemnisation dont le personnel de la Société, y compris les Gérants, membre du Conseil de Surveillance et fondés de pouvoir, pourraient bénéficier en vertu d'un contrat, ou autrement, en vertu du droit en vigueur.

16.5 Toutes dépenses relatives à la préparation et à la présentation d'une défense en liaison avec une demande, une action en justice, des poursuites ou une procédure revêtant le caractère décrit dans le présent article seront avancées par la Société avant toute décision définitive rendue en l'instance, sur engagement du, ou pour le compte du fondé de pouvoir, du Gérant ou du membre du Conseil de Surveillance de rembourser le montant ainsi avancé s'il apparaît finalement qu'il n'avait droit à aucune indemnisation au titre du présent article.

Art. 17. Exercice comptable. L'exercice comptable commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année. Exceptionnellement, le premier exercice comptable commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.

Art. 18. Comptes annuels.

18.1 Chaque année à la fin de l'exercice comptable, le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

18.2 Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout Associé de la Société conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés.

Art. 19. Distributions sur les Titres.

19.1 Toute Distribution effectuée par la Société se fera toujours (et peut uniquement se faire) de sorte que les Titres A reçoivent au total le Droit Titres A et les Titres B reçoivent au total le Droit Titres B (la "Clé de Distribution").

19.2 En cas de Distribution effectuée par la Société aux porteurs de Certificats en relation avec les Certificats (le cas échéant s'il y en a), les Parts Sociales B auront un droit prioritaire aux dividendes prélevés sur les bénéfices, prime ou autres réserves, ou boni de liquidation (le cas échéant) par rapport aux Parts Sociales A dans la limite d'un montant calculé conformément à la Clé de Distribution rapportée au montant de la Distribution effectuée au titre des Certificats.

Art. 20. Réserve légale, Dividendes sur Parts Sociales.

20.1 Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel pour la constitution de la réserve légale. Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque (et aussi longtemps que) la réserve légale aura atteint (atteindra) dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société. Le solde peut être distribué aux Associés sur décision d'une Assemblée Générale des Associés conformément à et sous réserve de l'19 et de la Clé de Distribution.

20.2 Les Parts Sociales donnent droit à des dividendes prélevés sur les bénéfices, les primes, les réserves ou autrement et pouvant être déclarés et payés sur les Parts Sociales de Classe A et/ou les Parts Sociales de Classe B, conformément à et sous réserve de l'19 et de la Clé de Distribution (étant entendu qu'un dividende peut être déclaré sur l'une ou l'autre Classe sans obligation de déclarer un dividende pour l'autre Classe).

20.3 Les Associés peuvent par ailleurs décider de déclarer et de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable établi par le Conseil de Gérance, duquel il appert que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut être supérieur au montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables (y compris toute prime d'émission) mais (sans doublon) diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à la/aux réserve(s) constituée(s) en vertu de la loi. Toute distribution faite en accord avec ce qui exposé ci-dessus ne pourra qu'être faite conformément à et sous réserve de l'19 et de la Clé de Distribution.

20.4 Le compte de prime d'émission disponible pourra être distribué aux Associés par décision de l'Assemblée Générale conformément à et sous réserve de l'19 et de la Clé de Distribution.

Art. 21. Dissolution.

21.1 Dans le cas où la Société est dissoute, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, qui seront nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

21.1.1 Au moment de la liquidation de la Société, tout Boni sera alloué aux Détenteurs de Titres conformément et sous réserve de l'19 et de la Clé de Distribution.

Art. 22. Définitions.

Accord	désigne tout pacte d'Associés ou contrat similaire qui peut exister à la Date de Refonte entre les Associés de la Société et auquel la Société est partie ou qui a été notifié à la Société (le cas échéant);
Affilié	(d'une Personne donnée) désigne toute Personne qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou plusieurs Entités, (i) contrôle cette Personne donnée, (ii) est contrôlée par cette Personne donnée, ou (iii) est sous contrôle commun avec cette Personne donnée. Au sens des présentes, le terme "contrôle" (ainsi que le verbe "contrôler" et les termes "contrôlant" et "contrôlé") s'entend du pouvoir, direct ou indirect, de gérer ou d'administrer une Personne, ou de nommer ses organes de gestion et d'administration, ou de désigner la majorité des membres de ces derniers s'ils décident de manière collégiale, dans chaque cas par l'exercice de droits de vote ou de droits contractuels ou par tout autre moyen. A cet égard, (x) un limited partnership sera réputé contrôlé par son général partner (ou par toute société de gestion au autre Personne

	contrôlant son général partner) de même que (y) un fonds commun de placement sera réputé contrôlé par sa société de gestion;
Assemblée Générale	désigne l'assemblée générale des Associés de la Société (ou le cas échéant, tel que permis par la Loi sur les Sociétés, les résolutions écrites tenant lieu d'assemblée);
Associé	désigne tout détenteur de Parts Sociales de la Société
Associés A	signifie les Associés de la Société détenant les Parts Sociales de Classe A;
Associés B	signifie les Associés de la Société détenant les Parts Sociales de Classe B;
Boni	désigne tout montant à distribuer lors de la liquidation de la Société aux Détenteurs des Titres une fois que toutes les dettes, obligations, charges et frais de liquidation (à l'exclusion, toutefois, de tout montant relatif aux Certificats (le cas échéant)) ont été réglées ou dûment provisionnés;
Certificats	désigne tout certificat d'équity préférentiel émis par la Société (le cas échéant) à ou aux alentours de la Date de Refonte;
Cession de Contrôle	signifie la Cession à un tiers (au sein duquel le Sponsor (tel que désigné dans un Arrangement le cas échéant, s'il y en a un) ne détiendra aucun intérêt) de la totalité (ou de la quasi-totalité) des titres de la Société ou d'une Filiale Intermédiaire telle que prévue, le cas échéant dans un Accord (s'il y en a);
Cession Céder	ou désigne toute opération entraînant ou susceptible d'entraîner un transfert de propriété, pour quelque cause que ce soit, en ce compris, sans que cette liste soit limitative: (i) les cessions et transmissions (à titre gratuit ou onéreux), alors même qu'elles auraient lieu par voie d'adjudication publique ou en vertu d'une décision de justice, (ii) les cessions ou mutations sous forme de dation en paiement ou par voie d'échange, de partage, de prêt (notamment prêt de titres), de vente à réméré, d'apport en société, d'apport partiel d'actifs, de liquidation, de confusion de patrimoine, de fusion ou de scission ou toute combinaison de ces opérations, ainsi que les nantissements, mises en gage et autres sûretés constitutives de droits réels, et (iii) les cessions portant sur la propriété, l'usufruit ou tout autre démembrement de la propriété ou sur tout autre droit (y compris, à titre fiduciaire et y compris s'agissant de la Cession de titres financiers ou de droits sociaux, de tout droit de vote ou droit de percevoir des intérêts ou dividendes sur ces titres ou droits);
Classe	désigne une classe de Parts Sociales de la Société;
Classe A	désigne la classe A des Parts Sociales;
Classe B	désigne la classe B des Parts Sociales;
Conseil de Gérance	désigne le conseil de gérance de la Société;
Conseil de Surveillance	désigne le conseil de surveillance de la Société tel que prévue par les Statuts;
contrôle	a la signification donnée à ce terme à la définition du terme "Affilié" ci-dessus, de même que le verbe "contrôler" et les termes "contrôlant" et "contrôlé";
Date de Refonte	désigne le 30 juin 2011;
Détenteur de Titres	désigne un détenteur de Titre(s) de la Société;
Distributions	désigne tout paiement effectué par la Société sur ou en relation avec des Titres;
Droit Titres A	désigne 71,789 % de toute Distribution;
Droit Titres B	désigne 28,211 % de toute Distribution;
Entité	signifie toute société de droit ou de fait, association, groupement, ou entité ayant ou non la personnalité morale;
Filiale Intermédiaire	désigne une filiale de la Société détenant directement ou indirectement par le biais d'une ou plusieurs Entités la majorité du capital ou des droits de vote des sociétés opérationnelles du Groupe;
Groupe	Signifie la Société et les Entités contrôlées par la Société;
Introduction en Bourse	signifie l'admission aux négociations sur NYSE Euronext Paris ou sur un marché réglementé ayant une liquidité équivalente à celle de NYSE Euronext Paris des titres de la Société, ou d'une Filiale Intermédiaire tel que prévue, le cas échéant dans un Accord (s'il y en a);
Loi sur les Sociétés	désigne la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;
Majorité Des Associés A	désigne des Associés A détenant la majorité simple des Parts Sociales A;
Majorité Des Associés B	désigne des Associés B détenant la majorité simple des Parts Sociales B;
Parts Sociales	désigne les parts sociales de la Société;
Parts Sociales de Classe A	désigne les Parts Sociales de Classe A de la Société avec les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts;
Parts Sociales de Classe B	désigne les Parts Sociales de Classe B de la Société avec les droits et obligations tels que décrits dans les Statuts;

Personne	signifie toute personne physique ou morale ou Entité;
Prise d'Effet	Signifie minuit du jour après la réalisation de l'acquisition indirecte du groupe CEP par la Société;
Sortie	signifie (i) une Cession de Contrôle ou (ii) une Introduction en Bourse
Statuts	désigne les présents statuts de la Société;
Titres	désigne les Parts Sociales et les Certificats (le cas échéant) de la Société;
Titres A	désigne les Parts Sociales de Classe A et les Certificats (le cas échéant);
Titres B	désigne les Parts Sociales de Classe B;

Art. 23. Associé Unique. Si, et aussi longtemps qu'un Associé détiendra toutes les Parts Sociales de la Société, celle-ci existera en tant que société unipersonnelle conformément à l'article 179(2) de la Loi sur les Sociétés; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même Loi seront applicables.

Art. 24. Loi applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts, les Associés se réfèrent à la législation en vigueur.

Troisième Résolution

Il est décidé de créer, avec prise d'effet à la Prise d'Effet (tel que défini dans les Statuts) au sein de la Société d'un Conseil de Surveillance conformément aux statuts modifiés et de nommer les personnes suivantes au Conseil de Surveillance avec effet à la Prise d'Effet:

Membres du Conseil de Surveillance nommé par la Majorité Des Associés A (nommément JCF III Europe S.à r.l.): (i) Tim Hanford, (ii) Thierry Porte et (iii) Christopher Baker (chacun un "Membre CA"), et

Membres du Conseil de Surveillance nommé par la Majorité Des Associés B (nommément CHG PARTICIPATIONS): (i) CHG PARTICIPATIONS et (ii) Christiane Marcellier (chacune, un "Membre CB");

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée.

Dépenses

Les coûts, dépenses, frais et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à € 7.300,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Après lecture faite, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Suit la traduction anglaise de ce qui précède, la version française faisant cependant foi.

In the year two thousand and eleven, on the thirtieth day of the month of June.

Before Us, Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch sur Alzette, Luxembourg.

There appeared:

JCF III Europe S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 6 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre du Commerce et des Sociétés under number B 161 027 (the "Sole Shareholder"), being the sole shareholder of Luxco Holdings CEP II S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 6 rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 161 050 (the "Company"), represented by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 30 June 2011 (which shall remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities). The articles of incorporation of the Company were amended for the last time by deed of the undersigned notary on 28 June 2011, not yet published in the Mémorial.

There also appeared also:

CHG PARTICIPATIONS, a société par actions simplifiée incorporated under French law, with registered office at 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris and registered with the Paris Trade and Companies Register under number 424 437 762, in its capacity as subscriber and following the resolutions under point 1.3 below, a shareholder of the Company, represented by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, under a proxy dated 30 June 2011 (which shall remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities).

The Sole Shareholder has declared and requested the Notary to record as follows:

(A) The Sole Shareholder holds all three million nine hundred six thousand and two hundred (3,906,200) shares in issue in the Company, so that the entire share capital is represented. It is noted that, as a result of the resolutions under item 1.3 below, CHG PARTICIPATIONS, a société par actions simplifiée, shall take part in the resolutions under items 2 to 5;

(B) Decisions are to be taken on the following items:

Agenda

1. Restructuring of the share capital in issue in the Company by:

1.1 the creation of two share classes, i.e. Class A and Class B, having the rights and obligations as set forth in the amended and restated of the Company pursuant to item 2. of the agenda;

1.2 reclassification of all 3,906,200 existing shares of the Company into 3,906,200 Class A Shares;

1.3 increase of the share capital of the Company to five million four hundred and forty-one thousand and two hundred twenty two Euros (€5,441,222) by the issue of one million five hundred thirty five thousand twenty two (1,535,022) new Class B shares with a nominal value of one Euro (EUR1.00) each and a total subscription price of seventy four million two hundred and ninety five thousand eight hundred and thirty six Euros and thirty seven cents (€74,295,836.37); subscription to the new Class B shares by CHG PARTICIPATIONS, a société par actions simplifiée governed by French law, having its registered office at 91 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris and registered with the Paris Trade and Companies Register under number 424 437 762; payment of the total subscription price by a contribution in kind consisting of three million six hundred and thirty-five thousand seven hundred and twenty-four (3,635,724) shares in CECAP, a société par actions simplifiée with registered office at 7, rue Félibien, 44000 Nantes and registered with the French Register of Trade and Companies of Nantes under number 499 085 231 ("CECAP"); approval of the evaluation of the contribution in kind at seventy-four million two hundred and ninety-five thousand eight hundred and thirty-six Euros point thirty-seven (EUR 74,295,836.37); allocation of the total subscription price;

2. Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company to take into account the resolution set forth in paragraph 1 above and to make such further amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxy for this decision;

3. Creation with effect from the Effective Time within the Company of a supervisory board pursuant to the amended articles of incorporation (the "Supervisory Board"), appointment of the following persons to the Supervisory Board with effect from the Effective Time:

Members of the Supervisory Board appointed by the Majority of Class A Shareholders:

(i) Tim Hanford, (ii) Thierry Porté and (iii) Christopher Baker (each a "SBA Member")

Members of the Supervisory Board appointed by a Majority of Class B Shareholders, (namely CHG PARTICIPATIONS)

(i) CHG PARTICIPATIONS and (ii) Christiane Marcellier (each, a "SBB Member")

After the approval of the above-mentioned items, the following resolutions are adopted:

First Resolution

It is resolved to create two classes of shares within the Company, namely a Class A of shares and a Class B of shares, having the rights and obligations as set forth in the amended articles of incorporation of the Company pursuant to the second resolution below.

Following the creation of two share classes, it is resolved to reclassify all 3,906,200 existing shares of the Company into 3,906,200 Class A Shares.

It is resolved to increase the share capital issued of the Company to an amount of five million four hundred and forty-one thousand two hundred and twenty-two Euros (€5,441,222) by the issue of one million five hundred thirty five thousand twenty two (1,535,022) new Class B shares with a nominal value of one Euro (€1.00) each and a total subscription price of seventy four million two hundred and ninety five thousand eight hundred and thirty six Euros and thirty seven cents (€74,295,836.37).

CHG PARTICIPATIONS, a société par actions simplifiée, prenamed, subscribed to 1,535,022 Class B shares so issued by way of a contribution as described hereafter:

The subscription price of seventy four million two hundred and ninety five thousand eight hundred and thirty six Euros and thirty seven cents (€74,295,836.37) of the new Class B shares is fully paid up by a contribution in kind consisting of three million six hundred and thirty-five thousand seven hundred and twenty-four (3,635,724) shares of CECAP, as referred to above.

Evidence of the transfer of the contribution in kind to the Company has been shown to the undersigned notary.

This contribution in kind has been the subject of a report by the supervisory board of the Company dated 30 June 2011 (a copy of which shall remain annexed to this deed to be filed with the registration authorities).

The report contains the following conclusion:

"In view of the preceding, the Board of Managers is of the view that the market value of the contribution in kind consisting in 3,635,724, shares of CECAP, amounts at least to seventy four million two hundred and ninety five thousand eight hundred and thirty six Euros and thirty seven cents (€74,295,836.37)."

On the basis of the foregoing, it is resolved that the contribution in kind is valued at seventy four million two hundred and ninety five thousand eight hundred and thirty six Euros and thirty seven cents (€74,295,836.37).

It is resolved to allocate from the subscription price an amount which is equal to the nominal value of the Class B shares newly issued to the share capital account of the Company and the balance to the share premium account of the Company.

Second Resolution

It is resolved to entirely amend and restate the articles of incorporation of the Company to take into account the above resolutions as well as other amendments as provided for in the articles of incorporation amended as follows:

AMENDED AND RESTATED ARTICLES OF INCORPORATION

Art. 1. Form, Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Luxco Holdings CEP II S.à r.l." (the "Company") is formed by the appearing parties and all persons who will become Shareholders thereafter. The Company will be governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.

Art. 2. Object.

2.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, shares, bonds, debentures, notes, securities and other (transferable) securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

2.2 The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

2.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including to holding companies (up stream) or affiliated companies (cross stream)) or any other company or entity as the Company may deem useful, take any controlling, supervisory, management or administrative measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

2.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly with its purpose in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an undetermined period.

Art. 4. Registered Office.

4.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Association.

4.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

4.3 In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any third parties by the Board of Managers.

Art. 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at five million four hundred and forty-one thousand two hundred and twenty-two Euro (€5,441,222) represented by three million nine hundred and six thousand two hundred (3,906,200) Class A Shares and one million five hundred and thirty-five thousand twenty-two (1,535,022) Class B Shares, each with a nominal value of one Euro (€1) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendments to these Articles of Incorporation.

5.3 Any available share premium shall be distributable in accordance with these Articles of Incorporation.

Art. 6. Transfer of Shares.

6.1 General

6.1.1 Except as provided for by mandatory provisions of law, any Transfer restrictions set out herein may be waived by a majority of Shareholders representing at least 75% of the share capital of the Company.

6.1.2 Any Transfer of Shares shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company, and any inscription of a Transfer of Shares will only be effected, only if realised in compliance with the provisions set out in these Articles. Any Transfer of Shares shall in addition, except as otherwise set out in the Articles, be subject to the provisions

of any Arrangement (if any) and to the Transferee in each case, in the event that an Arrangement (if any) exists at that time, becoming a party to such Arrangement.

6.1.3 Save as otherwise set forth herein, Shares shall be freely transferable among the Shareholders.

6.1.4 Transfer of Shares inter vivos to non-Shareholders shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75 % (three-quarters) of the share capital of the Company and the provisions of the Articles.

6.1.5 Any Transfer of Class A Shares is subject to a concomitant Transfer of Certificates (as the case may be, if any) in an equal proportion, unless otherwise resolved by Shareholders representing at least 75% of the issued share capital.

6.1.6 Rules relating to the Transfer of Shares apply mutatis mutandis to any Transfer of Securities of the Company other than Shares.

6.2 The Securities of the Company are, where appropriate, subject to joint transfer agreements, mandatory transfers, Exit rights, right to carry out an IPO, where appropriate, as may be provided for in an Arrangement (if any).

Art. 7. General Meeting of Shareholders.

7.1 Each Shareholder may take part in collective decisions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares owned by such Shareholder and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

7.2 Decisions by Shareholders are passed in such form as prescribed by Luxembourg Company Law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. No Class meetings or resolutions are required in the Company.

7.3 Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail or courier service to all Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a Meeting, the Meeting may be validly held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed, at any time, without prior notice.

7.4 Resolutions by the General Meeting of Shareholders (or written resolutions) shall be passed in accordance with the majorities set forth hereafter: except for provisions of the Company Law providing for different majorities, (i) decisions of the General Meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles are taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least seventy-five percent (75%) of the issued share capital and (iii) decisions to change the nationality of the Company (other than by merger as provided for by law) are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

7.5 In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual General Meeting shall be held on 25th May at 15:00 of each year. If such day is not a business day or is a Saturday or Sunday, the annual Meeting shall be held on the immediately following normal business day.

Art. 8. The Board of Managers of the Company.

8.1 The Company is managed by a Board of Managers appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders. The members of the Board of Managers (each a "Manager") may be but do not need to be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of the number of Managers determined by the General Meeting of Shareholders, provided that at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are appointed by the General Meeting (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon).

8.2 The Managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders, which determines their powers (subject, however, to these Articles) and the term of their mandates. If no term is indicated, the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1 The Board of Managers may elect a chairman and one or more vice-chairman.

9.2 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call or any other similar means of communication only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the Board by another Manager without limitation as to the number of proxies which a Manager may accept and vote.

9.3 Meetings of the Board of Managers shall be called by any Board Member by convening notice addressed to the Managers in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile or any other similar means of communication at least two (2) days in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the notice period may be shortened and the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice

may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

9.4 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented. Decisions of the Board of Managers are validly taken by the approval of the majority of the Managers present or represented.

9.5 The Board of Managers may also, unanimously, pass written resolutions (on one or several similar documents) by circular means where each Manager expresses its approval in writing, by cable, facsimile, email or any other similar means of communication. The entirety will form the written resolution passed.

9.6 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by a Class A Manager and a Class B Manager or by any Manager as may be resolved by the Board of Managers at the relevant meeting or a subsequent meeting. Copies or extracts of such minutes or written resolutions, which are intended to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by a Class A Manager and a Class B Manager or by any other Manager as may be resolved by the Board of Managers at the relevant meeting or a subsequent meeting.

Art. 10. Board Powers, Binding Signatures.

10.1 Subject to Article 15, the Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts (including acquisition, disposal, management and administration) falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by these Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers, subject as the case may be to the prior authorisation of the Supervisory Board pursuant to Article 15. Vis-avis third parties and as the case may be subject to the prior authorisation of the Supervisory Board pursuant to 15, the Board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relating to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting as may be provided herein.

Art. 11. Signing Authority. Subject as the case may be to the prior authorisation of the Supervisory Board pursuant to 15, the Company will be bound by the joint signature of a Class A Manager and a Class B Manager or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or jointly by a Class A Manager and a Class B Manager (including by way of representation).

Art. 12. Supervisory Board.

12.1 There shall exist within the Company with effect at the Effective Time a Supervisory Board which shall be competent to authorise, where appropriate, the Board of Managers to take Key Decisions and Reserved Decisions. After the Effective Time, no decision or resolution may be validly submitted to the General Meeting by the Board of Managers without the prior authorisation of the Supervisory Board.

Art. 13. Composition of the Supervisory Board.

13.1 Unless the General Meeting expressly decides otherwise, the Supervisory Board shall be composed of at least five (5) members and no more than seven (7) members (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon).

13.2 The Supervisory Board shall be composed as follows:

13.2.1 The Majority of the Class A Shareholders may at any time and acting alone appoint the majority of members of the Supervisory Board (the "SB A Members"). In the case where for whatever reason the representation of the Majority of the Class A Shareholders at the Supervisory Board is reduced below this level, the Majority of Class A Shareholders can designate the number of additional members of its choice necessary to permit it to again reach this level or revoke one or more Independent Members of the Supervisory Board as provided in article 13.3 herebelow; and

13.2.2 The Majority of the Class B Shareholders may at any time and acting alone appoint a number of members of the Supervisory Board equal to the highest of two and one-third, rounded up to the nearest whole number, of the aggregate number of the members composing the Supervisory Board (the "SB B Members"). In the case where for whatever reason the representation of the Majority of the Class B Shareholders at the Supervisory Board is reduced below this level, the Majority of the Class B Shareholders can designate a number of additional members of its choice necessary to permit it to again reach this level or revoke one or more of the Independent Members of the Supervisory Board as provided in article 13.3 herebelow; and

13.2.3 The members of the Supervisory Board may be freely removed from office with or without cause (ad nutum), at any time, by the Majority of Shareholders of the class which appointed them.

13.3 The composition of the Supervisory Board may be extended to independent members appointed jointly by the Majority of Class A Shareholders and the majority of Class B Shareholders (the "Independent Members"). The Independent Members may only be removed from office jointly by the Majority of the Class A Shareholders and the Majority of the Class B Shareholders, unless where the extension of the Supervisory Board to Independent Members would reduce the representation at the Supervisory Board of either of the classes of Shareholders only, below the threshold as provided for above in respect of such class of Shareholders (Article 13.2), without the participation of the other class of Shareholders being reduced below its threshold: in such a case, the class of Shareholders which is under-represented at the

Supervisory Board may at any time replace, by the persons appointed by the Majority of Shareholders of the relevant class, the number of Independent Members of the Supervisory Board of its choice, which is necessary to allow it to reach the minimum participation threshold provided for in Article 13.2.

13.4 No meeting of the Supervisory Board shall be held if it is not composed in accordance with the rules set out above, subject however to the following:

13.4.1 In the event of a cessation of the duties of a member of the Supervisory Board appointed by the Majority of the Class A Shareholders, the class of Shareholders which appointed the member of the relevant Supervisory Board shall provide for a replacement, and no meeting of the Supervisory Board shall be held as long as such replacement has not occurred.

13.4.2 In the event of termination of the duties of an Independent Member, he shall be replaced only upon a joint decision by the Majority of the Class A Shareholders and the Majority of the Class B Shareholders, and this replacement shall not be a precondition to the holding of meetings of the Supervisory Board except if the cessation results from a revocation of the relevant member in view of his replacement pursuant to article here-below.

Art. 14. Proceedings of the Supervisory Board.

14.1 The Supervisory Board shall be chaired by any of its members appointed by a simple majority decision of the Supervisory Board. The chairman of the Supervisory Board shall be in charge of the organisation of the proceedings within the Supervisory Board. He does not hold a casting vote during the deliberations.

14.2 The Supervisory Board shall meet upon the convening of its chairman, the Majority of the Class A Shareholders or the Majority of the Class B Shareholders, addressed to all members of the Supervisory Board. Meetings of the Supervisory Board may be convened by any written means (including telegram, telex, email or facsimile or any other similar means of communication) and shall indicate (i) the time and location of the meeting and the details of the conference call as the case may be and (ii) the agenda of the meeting. Except in an emergency, the meetings of the Supervisory Board shall be held on the fifth (5th) working day after the convening notice, at the earliest, except when all members of the Supervisory Board are present or represented.

14.3 The meetings of the Supervisory Board may be held by physical meetings, by videoconference or by conference call, or by any other means of telecommunication allowing each member to participate effectively.

14.4 The members of the Supervisory Board who cannot attend a meeting, may be represented thereat by a proxy given in this respect to any other member of the Supervisory Board of their choice or any person empowered to represent the Majority of Class A Shareholders or the Majority of Class B Shareholders, as the case may be. In a general fashion, these proxies shall be in writing and signed; by way of exception, however, they may be sent by electronic mail when given by a SB A Member to another SB A Member, or by a SB B Member to another SB B Member.

14.5 The Supervisory Board may only validly deliberate if not less than half of its members are present or represented.

14.6 When all members are present, the Supervisory Board shall not be bound by the agenda and may discuss any issued relating to the Company and/or its subsidiaries.

14.7 Subject to the Reserved Decisions for which the Qualified Majority is required, the decisions by the Supervisory Board are taken by a simple majority of the members of the Supervisory Board present or represented. Each member shall have one vote.

14.8 Minutes shall be drawn up for each meeting and shall be transmitted by any means of telecommunication to each member of the Supervisory Board and shall be signed by the chairman of the Supervisory Board and, at least, one of the SB A Members and one of the SB B Members.

Art. 15. Key Decisions, Reserved Decisions. With effect from the Effective Time, key decisions (the "Key Decisions") and the reserved decisions (the "Reserved Decisions") the list of which shall be established from time to time by resolution of the General Meeting approved by Shareholders holding at least 75% of the issued share capital may not be passed by the competent body of the Company or submitted to a Shareholder vote, as the case may be, without the prior authorisation by the Supervisory Board at a simple majority vote of its present or represented members for the Key Decisions or a qualified majority thereof as defined in the relevant Shareholder resolution, for the Reserved Decisions.

Art. 16. Liability of the Members of the Board of Managers and the Members of the Supervisory Board, Indemnification.

16.1 The Managers and the members of the Supervisory Board are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

16.2 Subject to the exceptions and limitations listed in Article 16.3, every person who is, or has been, a Manager, member of the Supervisory Board, or officer of the Company shall be indemnified by the Company, to the fullest extent permitted by law, against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such a Manager, member of the Supervisory Board or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

16.3 No indemnification shall be provided to any Manager, member of the Supervisory Board or officer:

16.3.1 Against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

16.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

16.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

16.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager, member of the Supervisory Board or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such a Manager, member of the Supervisory Board or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers, member of the Supervisory Board and officers may be entitled by contract or otherwise under applicable law.

16.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or Manager or member of the Supervisory Board to repay such an amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 17. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on the last day of the month of December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2011.

Art. 18. Financial Statements.

18.1 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

18.2 The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Company Law.

Art. 19. Distributions on Securities.

19.1 Any Distributions made by the Company shall always be made (and may only be made) so that the Securities A receive in the aggregate the Securities A Entitlement and the Securities B receive in the aggregate the Securities B Entitlement (the "Distribution Key").

19.2 In case of a Distribution made by the Company to the holders of Certificates in relation with the Certificates (as the case may be, if any) the Class B Shares shall have a priority right to dividends from profits, premium or any reserves or liquidation surplus, as the case may be, over the Class A Shares within the limits of any amount calculated in accordance with the Distribution Key in view of the amount of the Distribution made with respect to the Certificates.

Art. 20. Legal Reserve, Dividends on Shares.

20.1 Out of the annual net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when (and for as long as) such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with and subject to and the Distribution Key.

20.2 The Shares shall give right to dividends out of profits, premium, reserves or otherwise and being declared and paid on Class A Shares and/or Class B Shares, in accordance with and subject to and the Distribution Key, (it being understood that a dividend may be declared on one or the other Class without obligation to declare a dividend for the other Class).

20.3 The Shareholders may further decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed net profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves (including any share premium) but (without double-counting) decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law. Any distributions made pursuant to the above may only be made in accordance with and subject to and the Distribution Key.

20.4 The available share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with and subject to and the Distribution Key.

Art. 21. Dissolution.

21.1 In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

21.1.1 On a liquidation of the Company, any Surplus shall be allocated to the Securities Holders in accordance with and subject to and the Distribution Key.

Art. 22. Definitions.

Affiliate	(of a certain Person) means any Person who, directly or indirectly, through one or several Entities, (i) controls this certain Person, (ii) is controlled by this certain Person, or (iii) is under common control of this certain Person. Within the meaning of these Articles of Incorporation, the word “control” (as well as the verb “to control” and the words “controlling” and “controlled”) shall be understood as the direct or indirect power to manage or supervise a Person, or to establish his/her management or supervisory bodies and to appoint the majority of members thereof, if they collectively decide, in each case, through the exercise of voting or contractual rights or by any other means. In this respect, (x) a limited partnership shall be deemed controlled by its general partner (or by any other management company or other Person controlling its general partner) as well as (y) a common fund shall be deemed controlled by its management company.
Arrangement	Means any Shareholder or like agreement as may exist on the Restatement Date between the Shareholders of the Company and to which the Company is a party or which has been notified to the Company (if any).
Articles or Articles of Incorporation	Means these present articles of incorporation (statuts) of the Company.
Board or Board of Managers	Means the board of managers (conseil de gérance) of the Company.
Certificates	Means any preferred equity certificates issued by the Company (if any) on or about the Restatement Date.
Class	Means a class of Shares of the Company.
Class A	Means class A of Shares.
Class A Shareholders	Means the Shareholders of the Company holding Class A Shares.
Class A Shares	Means Shares or class A Shares of the Company with the rights and obligations as set forth in the Articles.
Class B	Means class B of Shares.
Class B Shareholders	Means the Shareholders of the Company holding Class B Shares.
Class B Shares	Means Shares or class BA Shares of the Company with the rights and obligations as set forth in the Articles.
Company Law control	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies, as amended. Has the meaning assigned to it in the definition of the word “Affiliate” above, as well as the verb “to control” and the words “controlling” and “controlled”.
Distributions	Means any payments made by the Company on or with respect to any of the Securities.
Effective Time	Means midnight of the day after the realisation of the indirect acquisition of the group CEP by the Company.
Entity	Means any ipso jure or de facto company, partnership, group, whether incorporated or not.
Exit	Means (i) any Transfer of Control or (ii) any IPO.
General Meeting	Means the general meeting of the Shareholders of the Company (or as the case may be permitted under Company Law, written resolutions in lieu of a meeting).
Group	Means the Company and/or the Entities controlled by the Company.
Intermediate Subsidiary	Means any subsidiary of the Company holding, directly or indirectly, through one or several Entities, a majority interest in the share capital or a majority of the voting rights of the operative companies of the Group.
IPO	Means the admission to trading on NYSE Euronext Paris or on another regulated market with the same liquidity as NYSE Euronext Paris of securities of the Company, or any Intermediate Subsidiary, where appropriate, as provided for in any Arrangement (if any).
Majority of the Class A Shareholders	Means Class A Shareholders holding a simple majority of the Class A Shares.
Majority of the Class B Shares	Means Class B Shareholders holding a simple majority of the Class B Shares.
Person	Means any individual or legal person or Entity.
Restatement Date	Means 30 June 2011.
Securities	Means the Shares and the Certificates (if any) of the Company.
Securities A	Means the Class A Shares and the Certificates (if any).
Securities A Entitlement	Means 71.789% of any Distribution.

Securities B	Means the Class B Shares.
Securities B Entitlement	Means 28.211% of any Distribution.
Securities Holder	Means the holder of any Security/Securities of the Company.
Shareholder	Means any holder of Shares of the Company (associé).
Shares	Means the shares (parts sociales) of the Company.
Supervisory Board	Means the supervisory board of the Company as provided by the Articles of Incorporation.
Surplus	Means any amount to be distributed on the liquidation of the Company to the Securities Holders once all debts, liabilities, charges and liquidation expenses (excluding however any amounts with respect to Certificates (if any)) have been met or duly provisioned for.
Transfer of Control	Means any Transfer to a third party (with respect to which the Sponsor (as defined in an Arrangement as the case may be, if any) shall have no interest) of all (or most of) the Securities of the Company or any Intermediate Subsidiary, where appropriate, as provided for, in any Arrangement (if any).
Transfer or to Transfer	Means any transaction which results, or is likely to result in a transfer of ownership, for any reason whatsoever, including, but not limited to: (i) transfers or assignments (whether free of charge or not), even though they are made by way of a public auction or pursuant to a court order; (ii) transfers or conveyances in the form of giving in payment or by way of exchange, sharing, lending (in particular security lending), sale with right of repurchase, raising of capital, partial contribution of assets, liquidation, merger of assets and liabilities, merger or split or any combination of these operations, as well as collateral, pledges and any other property securities and (iii) transfers relating to property, the beneficial right or any other subdivision of property rights or on any other right (including in a fiduciary capacity and including in respect of the Transfer of securities or shares, any voting right or entitlement to interest or dividends on these securities or rights).

Art. 23. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to Article 179 (2) of the Company law; in this case, Articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 24. Applicable law. For anything not dealt with in these Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Third Resolution

It is resolved to create within the Company with effect from the Effective Time a supervisory board pursuant to the amended articles of incorporation and to appoint the following persons to the Supervisory Board:

Members of the Supervisory Board appointed by the Majority of Class A Shareholders:

(i) Tim Hanford, (ii) Thierry Porté and (iii) Christopher Baker (each a "SBA Member")

Members of the Supervisory Board appointed by a Majority of Class B Shareholders, (namely CHG PARTICIPATIONS)

(i) CHG PARTICIPATIONS and (ii) Christiane Marcellier (each, a "SBB Member")

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately € 7,300.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in French followed by a English translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the French version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day abovementioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Signé: T.Hoss, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 juin 2011. Relation: EAC/2011/8546. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2011.

Référence de publication: 2011096953/954.

(110110302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Patron Aachen Holdings S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 134.162.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104408/11.

(110118963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Patron Pipera Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 122.758.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104410/11.

(110118893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Pictet Total Return, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.664.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 20 avril 2011 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de:

M. Laurent Ramsey, 60, Route des Acacias, CH-1211 Genève

M. Christoph Schweizer, 60, Route des Acacias, CH-1211 Genève

M. Pascal Chauvaux, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

M. Christian Soguel, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève

Mme Michèle Berger, 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé Deloitte S.A. pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2012.

Pour Pictet Total Return

Référence de publication: 2011104411/19.

(110118985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Poplan Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 126.261.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Poplan Logistics S.à r.l.
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2011104412/16.

(110119344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.439.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104413/10.

(110118882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Pacific S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 2.817.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 21 juin 2011, les décisions suivantes ont été prises:

- 1) La démission de Monsieur Horst SCHNEIDER de sa fonction d'Administrateur est acceptée.
- 2) Est nommé jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les Comptes Annuels clôturant au 31 décembre 2011:
- Jean-Marie POOS, demeurant professionnellement 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011104416/14.

(110119774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Palmerston Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 98.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Palmerston Investments S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011104419/11.

(110118862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Palmerston Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 98.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Palmerston Investments S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011104420/11.

(110118863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Palmerston Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 98.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Palmerston Investments S.A.**Un mandataire*

Référence de publication: 2011104421/11.

(110118864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Partagus Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 127.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104422/10.

(110119581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Partagus Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 127.164.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104423/10.

(110119582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Partagus Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.164.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2007 déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date
du 09/10/2009 avec la référence L090155776 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104424/11.

(110119872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Plafotech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, Z. I. Um Monkeler.

R.C.S. Luxembourg B 110.865.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

FIDUO (anciennement Mazars)

Commissaire aux comptes

Référence de publication: 2011104431/12.

(110119647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

PB2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 77.468.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104425/10.

(110119780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

PEF Gerrards Cross Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 124.832.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104426/10.

(110119930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

PIN H. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 150.743.

Statuts coordonnés déposés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104429/10.

(110118855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

QGX Golden Hills S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 138.489.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la société en date du 19 juillet 2011 que le siège social de la société est transféré du 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104438/13.

(110118869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Pirchio Frères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6990 Hostert, 1, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 114.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104430/11.

(110119773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Prefalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6117 Junglinster, 6, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 12.558.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104434/9.

(110119442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Profiflex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 4A, In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 103.008.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104435/10.

(110119035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Prospector Offshore Drilling S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROSPECTOR OFFSHORE DRILLING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011104436/11.

(110119753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Quinlan Private Residential II Reporting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 274.900,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104437/11.

(110119855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Regus Businessworld (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011104441/11.

(110119968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Raiffinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 37.446.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social
217, route d'Esch, L-1471 LUXEMBOURG, le 8 juillet 2011 à 14.00 heures*

Délibérations

Après analyse et délibération:

1. L'Assemblée prend acte et accepte à l'unanimité, le renouvellement des mandats d'Administrateurs de:

Maître Arsène KRONSHAGEN, domicilié 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Madame Tina CARDOSO, domiciliée 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Monsieur Serge ATLAN, domicilié 5, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

La durée de ces mandats prendra fin à l'Assemblée Générale qui statuera sur l'arrêté des comptes de l'exercice 2016.

2. L'Assemblée prend acte et accepte à l'unanimité, le renouvellement du mandat d'Administrateur Délégué de:

Monsieur Serge ATLAN, domicilié 5, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg.

La durée de ce mandat prendra fin à l'Assemblée Générale qui statuera sur l'arrêté des comptes de l'exercice 2016.

1. L'Assemblée prend acte et accepte à l'unanimité, le renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes de:

Madame Cindy RISSE, domiciliée 22, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

La durée de ce mandat prendra fin à l'Assemblée Générale qui statuera sur l'arrêté des comptes de l'exercice 2016.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration de la société est composé des personnes suivantes:

Monsieur Serge ATLAN

Monsieur Arsène KRONSHAGEN

Madame Tina CARDOSO

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011104445/29.

(110118857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Résidence pour Personnes Agées Hertha Winandy, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7540 Berschbach, 47, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 88.562.

Il résulte de la convention de cession de parts signée le 16 avril 2011 que la FONDATION LËTZEBUERGER BLAN-NEVEREENEGUNG avec siège social L-7540, Berschbach/Mersch, 47, rue de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg G 149 est devenue l'associée unique de la RESIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES HERTHA WINANDY, s.à r.l., avec siège social L-7540, Berschbach/Mersch, 47, rue de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 88.562. La FONDATION LËTZEBUERGER BLANNEVEREENEGUNG a acquis les cent vingt-cinq parts sociales de la RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES HERTHA WINANDY, s.à r.l., à raison d'une acquisition à chaque fois de 25 parts auprès des Messieurs Henri Schuller, Roger Hoffmann, Jacques Dessouroux, Fernand Weiss et Jean Straus.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Pour la Société

Jean Reuter

Mandataire

Référence de publication: 2011104453/19.

(110119514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Resiliency S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 108.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO (anciennement MAZARS)

Référence de publication: 2011104455/10.

(110118952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Resiliency S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 108.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Document faisant l'objet du complément:

Référence: L100102794

Date: 13/07/2010

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO (anciennement MAZARS)

Référence de publication: 2011104454/13.

(110118797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Rheinisch-Luxemburger Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 67.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104456/10.

(110118931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Rugantino, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4960 Clemency, 1, rue de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 121.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104460/10.

(110119766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

S.E.F.I.T. Industries S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.378.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104461/10.

(110118956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Rhune S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 101.742.

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 16 février 2011

Quatrième résolution

Le Conseil d'Administration a décidé, à compter de ce jour, de nommer Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg, le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653

Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statutaire annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011104459/14.

(110120008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

**BBTPS S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Bridgepoint Development Capital I Investments S.à r.l.).**

Capital social: EUR 22.502,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 152.023.

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of July,

before us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

BBTPS Nominees Limited (formerly: Bridgepoint Development Capital I (Nominees) Limited), having its registered office at 30 Warwick Street, London W1B 5AL, United Kingdom, registered with the Companies House under number 06871998 and

BDC Sol S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred and one euros (EUR 12,501.-), with registered office at 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 20 April 2010, published in the Mémorial C – N°1163 on June 3, 2010 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.671 ("BDC Sol"). The articles of incorporation of BDC Sol have been amended following a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 23 April 2010, published in the Mémorial C – N°1127 on May 31, 2010 and

BDC Clinics S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), with registered office at 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 28 February 2011, published in the Mémorial C – N°1179 on June 1, 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.454 ("BDC Clinics") and

BDC Pasta S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), with registered office at 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 16 June 2011, not yet published and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.631 ("BDC Pasta") (collectively referred to as the "Shareholders"),

Hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, notarial clerck, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given on July 7, 2011, which proxies after having being signed "ne variatur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the holders of the entire share capital of Bridgepoint Development Capital I Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twenty five thousand euros (EUR 22,501.-), with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg of 12 March 2010, published in the Mémorial C – N°893 on April 29, 2010, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 152.023 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended following a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, of 23 April 2010, published in the Mémorial C – N°1143 on June 1, 2010.

The Shareholders, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro (EUR 1.-) so as to raise it from its present amount of twenty-two thousand five hundred and one euros (EUR 22,501.-) to twenty-two thousand five hundred and two euros (EUR 22,502.-).

2 To issue one (1) new class C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-), having the same rights and privileges as the existing class C shares.

3 To accept subscription for this new Class C share, with payment of a share premium in an amount of eight million four hundred and nine thousand three hundred and twelve euros (EUR 8,409,312.-) by BDC Pasta S.à r.l., and to accept full payment for this new Class C share by contribution in kind.

4 To set the amount of the Company's subscribed capital at twenty-two thousand five hundred and two euros (EUR 22,502.-) represented by two thousand five hundred and one (2,501) class A shares, two thousand five hundred (2,500) class B shares, two thousand five hundred and one (2,501) class C shares, two thousand five hundred (2,500) class D shares, two thousand five hundred (2,500) class E shares, two thousand five hundred (2,500) class F shares, two thousand five hundred (2,500) class G shares, two thousand five hundred (2,500) class H shares and two thousand five hundred (2,500) class I shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

5 To amend article 7.1 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the above resolutions.

6 To change of the name of the Company into "BBTPS S.à r.l..".

7 To amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the above resolution.

8 To confer power to the board of managers to implement the above resolutions.

9 Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one euro (EUR 1.-) so as to raise it from its present amount of twenty-two thousand five hundred and one euros (EUR 22,501.-) to twenty-two thousand five hundred and two euros (EUR 22,502.-).

Second resolution

The Shareholders resolved to issue one (1) new class C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-), having the same rights and privileges as the existing class C shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared BDC Pasta S.à r.l., prenamed (the "Subscriber"), represented by Mr Gianpiero SADDI, prenamed, by virtue of aforesaid proxy.

The Subscriber declared to subscribe for one (1) new Class C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-), with payment of a share premium in a total amount of eight million four hundred and nine thousand three hundred and twelve euros (EUR 8,409,312.-)

and to fully pay such Class C share by a contribution in kind consisting in the contribution by the subscriber to the Company of an unquestioned receivable it has against the Company for a total amount of eight million four hundred and nine thousand three hundred and thirteen euros (EUR 8,409,313.-). The share premium shall be allocated to the share premium reserve account corresponding to the Class C Shares in accordance with the articles of incorporation of the Company.

Evidence of the contribution and its value has been given to the Notary by a copy of a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the contribution made by the Subscriber is at least equal to the nominal value plus premium of the new Class C share. The copy of the valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

Third resolution

The Shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot the new Class C Share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholders resolved to set the amount of the Company's subscribed capital at twenty-two thousand five hundred and two euros (EUR 22,502.-) represented by two thousand five hundred and one (2,501) class A shares, two thousand five hundred (2,500) class B shares, two thousand five hundred and one (2,501) class C shares, two thousand five hundred (2,500) class D shares, two thousand five hundred (2,500) class E shares, two thousand five hundred (2,500) class F shares, two thousand five hundred (2,500) class G shares, two thousand five hundred (2,500) class H shares and two thousand five hundred (2,500) class I shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

Fifth resolution

The Shareholders resolved to amend article 7.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. This article will from now read as follows:

“ **7.1.** The issued share capital of the Company is set at twenty two thousand five hundred and two euros (EUR 22,502.-) represented by two thousand five hundred and one (2,501) class A shares (the “Class A Shares”), two thousand five hundred (2,500) class B shares (the “Class B Shares”), two thousand five hundred and one (2,501) class C shares (the “Class C Shares”), two thousand five hundred (2,500) class D shares (the “Class D Shares”), two thousand five hundred

(2,500) class E shares (the “Class E Shares”), two thousand five hundred (2,500) class F shares (the “Class F Shares”), two thousand five hundred (2,500) class G shares (the “Class G Shares”), two thousand five hundred (2,500) class H shares (the “Class H Shares”) and two thousand five hundred (2,500) class I shares (the “Class I Shares”).

The Class A Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class F Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares shall be together referred to as the “Shares”.”

Sixth resolution

The name of the Company is changed into "BBTPS S.à r.l."

Seventh resolution

The Shareholders resolved to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolution. This article will from now read as follows:

" **Art. 2.** The denomination of the Company is "BBTPS S.à r.l."."

Eighth resolution

The Shareholders resolved to confer power to the board of managers to give effect to the previous resolutions. The board of managers is entitled and authorised to do all things necessary and useful in relation to such capital increase and name change.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 4800.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le douze juillet,

Par-devant nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

BBTPS Nominees Limited (précédemment: Bridgepoint Development Capital I (Nominees) Limited), ayant son siège social au 30 Warwick Street, London W1B 5AL, Royaume-Uni, immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro 06871998 et

BDC Sol S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent et un euros (EUR 12.501,-), dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg en date du 20 avril 2010, publié au Mémorial C, N°1163 du 3 juin 2010 et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.671 et dont les statuts furent modifiés par un acte de Maître Henri HELLINCKX, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 23 avril 2010, publié au Mémorial C, N°1127 du 31 mai 2010 («BDC Sol») et

BDC Clinics S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Henri HELLINCKX, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 28 février 2011, publié au Mémorial C, N°1179 du 1^{er} juin 2011 et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.454 («BDC Clinics») et

BDC Pasta S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 16 juin 2011, non encore publié et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.631 («BDC Pasta») (collectivement définis comme les «Associés»),

représentées aux fins des présentes par Mr Gianpiero SADDI, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes de procurations données le 7 juillet 2011, lesquelles procurations après avoir été signées «ne variatur» par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés détiennent l'ensemble du capital social de Bridgepoint Development Capital I Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembour-

geois, ayant un capital social de vingt-deux mille cinq cent et un euros (EUR 22.501,-), dont le siège social est au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 12 mars 2010, publié au Mémorial C, N°893 du 29 avril 2010 et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.023 et dont les statuts furent modifiés par un acte de Maître Henri HELLINCKX, Notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 23 avril 2010, publié au Mémorial C, N°1143 du 1^{er} juin 2010 (la «Société»).

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-deux mille cinq cent et un euros (EUR 22.501,-) à vingt-deux mille cinq cent et deux euros (EUR 22.502,-).

2 Émission d'une (1) nouvelle part sociale de catégorie C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de catégorie C existantes.

3 Acceptation de la souscription de cette nouvelle part sociale de catégorie C, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit millions quatre cent neuf mille trois cent douze euros (EUR 8.409.312,-) par BDC Pasta S.à r.l. à libérer intégralement par apport en nature.

4 Fixation du capital social de la Société à vingt-deux mille cinq cent et deux euros (EUR 22.502,-) divisé en en deux mille cinq cent et une (2.501) parts sociales de catégorie A, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie B, deux mille cinq cent et une (2.501) parts sociales de catégorie C, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie D, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie E, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie F, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie G, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie H et deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie I ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5 Modification de l'article 7.1 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

6 Changement de la dénomination de la Société en "BBTPS S.à r.l.".

7 Modification subséquente de l'article 2 des statuts.

8 Délégation de pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en oeuvre les décisions ci-dessus.

9 Divers.

ont requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-deux mille cinq cent et un euros (EUR 22.501,-) à vingt-deux mille cinq cent et deux euros (EUR 22.502,-).

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre une (1) nouvelle part sociale de catégorie C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales de catégorie C existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu BDC Pasta S.à r.l., précitée (le «Souscripteur»), représenté par Mr gianpiero SADDI, précité, en vertu de la susdite procuration.

Le Souscripteur a déclaré souscrire une (1) nouvelle part sociale de catégorie C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit millions quatre cent neuf mille trois cent douze euros (EUR 8.409.312,-)

et libérer intégralement cette nouvelle part sociale de catégorie C par un apport en nature consistant en l'apport par le Souscripteur de l'intégralité d'une créance incontestée envers la Société pour un montant total de huit millions quatre cent neuf mille trois cent treize euros (EUR 8.409.313,-). La prime démission sera allouée au compte prime démission correspondant aux Parts Sociales de Catégorie C en conformité avec les statuts de la Société.

Preuve de l'existence de l'apport et de sa valeur a été apportée au Notaire par une copie du rapport d'évaluation indiquant que les gérants de la Société ont confirmé que la valeur de l'apport effectué par le Souscripteur est au moins égale à la valeur nominale de la nouvelle part sociale de catégorie C et de la prime d'émission. La copie du rapport d'évaluation restera annexée et sera enregistrée avec le présent acte.

Troisième résolution

Les Associés ont décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre la nouvelle part sociale de catégorie C conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

Les Associés ont décidé de fixer le capital social de la Société à vingt-deux mille cinq cent et deux euros (EUR 22.502,-) divisé en en deux mille cinq cent et une (2.501) parts sociales de catégorie A, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie B, deux mille cinq cent et une (2.501) parts sociales de catégorie C, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie D, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie E, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie F, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie G, deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie H et deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie I ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

Cinquième résolution

Les Associés ont décidé de modifier l'article 7.1 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

" **7.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille cinq cent et deux euros (EUR 22.502,-) divisé en deux mille cinq cent et une (2.501) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégories A»), deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégories B»), deux mille cinq cent et une (2.501) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégories C»), deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégories D»), deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégories E»), deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégories F»), deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégories G»), deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégories H») et deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégories I») chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) entièrement libérées.

Les Parts Sociales de Catégories A, les Parts Sociales de Catégories B, les Parts Sociales de Catégories C, les Parts Sociales de Catégories D, les Parts Sociales de Catégories E, les Parts Sociales de Catégories F, les Parts Sociales de Catégories G, les Parts Sociales de Catégories H et les Parts Sociales de Catégories I seront collectivement désignées comme les «Parts Sociales».

Sixième résolution

La dénomination de la Société est changée en "BBTPS S.à r.l."

Septième résolution

En conséquence l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 2. La dénomination de la société est "BBTPS S.à r.l."

Huitième résolution

Les Associés ont décidé de conférer tous pouvoirs au conseil de gérance pour donner effet aux résolutions ci-dessus. Le conseil de gérance est autorisé et mandaté à prendre toute mesure nécessaire et utile en relation avec l'augmentation du capital social et le changement de dénomination de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 4800.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: G. Saddy et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2011. LAC/2011/32334. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011105207/265.

(110120579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

S-H Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 52, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 49.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011104464/10.

(110119786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Shipbuilding & Technology Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 133.983.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104466/12.

(110118940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Bohrer Design S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.
R.C.S. Luxembourg B 109.633.

Im Jahre zweitausendundelf, den sechsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz in Luxemburg,

Ist erschienen:

Herr Uwe Bohrer, Diplom-Designer, geboren in Saarlouis, am 6. Januar 1973, wohnhaft zu D-66793 Saarwellingen OT Schwarzenholz, 1-3, Kunzenmühle,

handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung „BOHRER DESIGN, S.à r.l.“, mit Sitz in Luxemburg, welche gegründet wurde laut notarieller Urkunde vom 26. Juli 2005, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C Nummer 1348 vom 8. Dezember 2005.

Der Erschienene ersuchte den Notar folgenden Beschluss zu beurkunden:

Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst Artikel 3 (Paragraph 1) der Satzung betreffend den Gesellschaftszweck wie folgt abzuändern:

„ **Art. 3.** Zweck der Gesellschaft ist:

1. die kreative Beratung und Gestaltung, das Design und die Projektbegleitung von Umbau- und Ausbaurbeiten aller Art, insbesondere der Innenausbau mit Holz, Möbeltischlerei, das Verlegen von Bodenbelägen, sowie Malerarbeiten und Arbeiten betreffend Heizungs- und Elektroinstallationen.“

(Der Rest von Artikel 3 bleibt unverändert)

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. BOHRER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juillet 2011. Relation: LAC/2011/31448. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 25. Juli 2011.

Référence de publication: 2011106010/32.

(110121838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Warning S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R.C.S. Luxembourg B 106.358.

L'an deux mille onze, le trente juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WARNING S.A., ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, R.C.S. Luxembourg numéro B 106358, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 février 2005, publié au Mémorial C numéro 620 du 28 juin 2005, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire prénommé, en date du 30 janvier 2007, publié au Mémorial C numéro 790 du 4 mai 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CÔNE, dirigeant de sociétés, demeurant à CH-1806 St-Légier, Chemin du Grammont n°4.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Romain ZIMMER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2714 Luxembourg, 612, rue du Fort Wallis.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Françoise PORTIER, dirigeante de sociétés, épouse de Monsieur Jean-Pierre CÔNE, demeurant à CH-1806 St-Légier, Chemin du Grammont n°4.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

Modification du quatrième alinéa de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs."

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier le quatrième alinéa de l'article 7 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 7. (alinéa 4).** La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Jean-Pierre CÔNE, Romain ZIMMER, Françoise PORTIER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 juillet 2011. Relation: GRE/2011/2490. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011104568/53.

(110118951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.